



Syndicat Mixte  
des 3 Vallées

**Technicien(ne) GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques)  
Bassin versant de la rivière GERS**

Le Syndicat Mixte des Trois Vallées situé à SEISSAN (32) assure la gestion des milieux aquatiques du bassin versant de la rivière Gers sur les départements des Hautes-Pyrénées (22 communes) et du Gers (99 communes). Le territoire comprend 377 kilomètres de masses d'eau sur lesquelles le Syndicat mène notamment des actions de restauration du compartiment hydromorphologique des masses d'eau.

Pour accélérer la mise en œuvre de ses actions, le SM3V renforce son équipe d'un personnel supplémentaire.

**MISSIONS**

Sous l'autorité de la responsable des services de l'eau, vous avez pour missions de :

- Participer à l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion du bassin versant de la rivière GERS ;
- Participer à l'élaboration des CCTP relatifs aux travaux et études qui seront mis en œuvre sur le secteur attribué du bassin versant ;
- Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, le suivi des études, réaliser le suivi des marchés publics et valider les factures ;
- Faire le suivi des marchés de travaux ;
- Evaluer l'efficacité du Plan de Gestion au regard des objectifs de retour au bon état écologique des masses d'eau du bassin versant ;
- Participer à l'élaboration des demandes d'aides financières et à la rédaction des dossiers réglementaires ;
- Réaliser des études d'expertise ponctuelles (acquisition de données de terrain, diagnostic et état des lieux fonctionnel des écosystèmes et des habitats, caractérisation des zones humides...), réaliser des levés topographiques, bathymétriques, débitmétriques ;
- Surveiller l'état général l'évolution hydromorphologique des cours d'eau ;
- Créer et entretenir un échange régulier avec les usagers des rivières et des zones humides ;
- Assurer l'information et la concertation avec les acteurs locaux (élus, usagers, riverains, agriculteurs...) ;
- Elaborer et animer le plan de communication et de sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des milieux aquatiques ;
- Rédiger les documents de restitution associés aux expertises ponctuelles ;
- Traiter des données collectées dans un Système d'Information Géographique ;
- Participer à la mise en œuvre et la révision de la stratégie de reconquête de la qualité des masses d'eau ;
- Participer à la veille technique et réglementaire, recenser tous les projets et démarches susceptibles d'avoir une incidence sur les cours d'eau, leur gestion et les risques liés aux inondations : urbanisme, projets d'infrastructures, travaux divers...

## PROFIL RECHERCHE

### **Formation :**

Niveau d'études requis : Bac + 2 à bac + 5 dans le domaine de l'eau, l'environnement et la gestion des milieux aquatiques.

Expérience dans un poste similaire fortement appréciée.

### **Connaissances réglementaires et institutionnelles**

Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités locales, des institutions et des acteurs de la gestion des milieux aquatiques / des espaces naturels et du monde rural.

Connaissance des procédures de marchés publics.

### **Connaissances techniques et administratives**

Maîtrise des logiciels SIG et des outils bureautiques ;

Qualités relationnelles : vif intérêt pour la concertation et l'animation auprès de tout type de public (scolaire, élus...), bonnes capacités pédagogiques, aisance dans l'expression orale ;

Aisance rédactionnelle ;

Sens du travail en équipe, goût pour le travail d'analyse et de réflexion ;

Organisation, rigueur, dynamisme, autonomie ;

Capacité à travailler en autonomie ou en équipe ;

Permis B obligatoire, les déplacements sur le bassin versant se font avec un véhicule de service.

## CONDITIONS D'EXERCICE

**Motif vacance de poste :** création d'emploi.

**Temps de travail :** 35 heures hebdomadaires aménageables sur 4 jours, 4.5 jours.

**Grade recherché :** Cadre d'emploi des techniciens territoriaux - catégorie B.

**Contractuels :** poste ouvert aux contractuels à titre dérogatoire en application de l'art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique. Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

### **Rémunération :**

Rémunération statutaire et régime indemnitaire (primes),

Comité d'action sociale : CNAS,

**Prise de poste :** dès que possible

**Date limite de dépôt des candidatures :** 23 août 2024

**Contact :** Mme GRECARD, responsable service eau – [s.grenard@sm3v.fr](mailto:s.grenard@sm3v.fr) - 05 62 05 99 64 (standard)